Guide de l'audit de pré-qualification de Prestataire/Fournisseur de Perenco.

Perenco en tant qu'acteur responsable assure ses activités en respectant des règles afin de protéger les travailleurs et l'environnement. Perenco s'assure également que ces bonnes pratiques soient également mises en œuvre chez ses Prestataires.

L'audit standard de pré-qualification est destiné à toute entreprise souhaitant être agréée comme Prestataire/Fournisseur de Perenco (voir liste des points audités en PJ).

L'objectif de cet audit est de vérifier :

- L'existence légale de l'entreprise auditée
- Son respect de l'ensemble des obligations imposées par le code du travail Camerounais envers ses employés
- La capacité du prestataire à fournir les moyens adéquats à la bonne réalisation de la prestation

Cet audit de pré-qualification porte sur les trois axes suivants :

- ⇒ Administratif: Pour vérifier la régularité et la conformité de l'ensemble des documents administratifs de l'entreprise à savoir :
 - La situation juridique :
 - La situation fiscale et sociale :
 - La situation des agréments obligatoires de l'activité
- ⇒ QHSE : Pour vérifier si la politique QHSE de l'entreprise est en adéquation avec les standards de Perenco.
 - Sur le plan médical (couverture et organisation au quotidien et pour une urgence)
 - Sur plan environnemental
 - Sur le plan de la protection des travailleurs (EPI, méthodologies, reporting, système HSE en place,...)

Chaque Prestataire se devra d'être au minimum en adéquation avec les standards HSE Perenco applicables ainsi que les objectifs HSE majeurs du groupe afin de garantir une réalisation du travail demandé de qualité et en toute sécurité :

- Aucun dommage aux personnes
- Un environnement de travail sur et sain
- Pas d'impact sur la santé et la sécurité de nos voisins
- Aucun accident
- ⇒ **Technique ou métier** : Pour apprécier les qualifications et les références de l'entreprise par rapport à son domaine d'activité:
 - Organisation & compétences
 - Procédés.
 - Normes

L'audit de pré-qualification se décline en 2 phases :

- L'analyse les documents reçus
- La visite de l'entreprise.

A l'issue de ces 2 phases un rapport est établi et diffusé en interne ; en même temps il notifié à l'entreprise auditée.

Les critères de recommandation finale sont détaillés ci-après :	
HSE > 65% + ADMIN = Accepté + METIER > 50%	Entreprise pré qualifiée pour "Tous types de chantiers"
50% > HSE < 65% + ADMIN = Accepté + METIER > 50%	Entreprise pré qualifiée pour "Tous types de chantiers"
HSE < 50% + ADMIN = Accepté + METIER > 50%	Entreprise éliminée (critère HSE)
HSE > 65% + ADMIN = Rejeté + METIER > 50%	Entreprise éliminée (critère ADMINISTRATIF)
HSE > 65% + ADMIN = Accepté sous réserve + METIER > 50%	Entreprise pré qualifiée pour "Tous types de chantiers" sous réserve de présentation de(s) la pièce(s) ADMIN manquante(s)
HSE > 65% + ADMIN = Accepté + METIER < 15%	Entreprise éliminée (critère TECHNIQUE)
HSE > 65% + ADMIN = Accepté + 35% > METIER > 15%	Entreprise pré qualifiée pour les "petits chantiers"
HSE > 65% + ADMIN = Accepté + 50% > METIER > 35%	Entreprise pré qualifiée pour les "chantiers moyens"

NB:

- →II faut préciser que les **fournisseurs de matériel** ne sont concernés que par l'audit administratif alors que les prestataires subissent tous les 3 audits
- →L'agrément des fournisseurs internationaux est piloté par le HQ qui procède aux audits pour tout le groupe